

# Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Septembre 2018 – Rédac chef: P. Le Scoužec

## Forte mobilité des nouveaux bacheliers

Parmi les néo-bacheliers de 2016, 9180 étaient inscrits dans l'enseignement supérieur en Picardie. Mais c'est le résultat d'importants mouvements. En effet, 28,7% des nouveaux bacheliers picards quittent la région pour s'inscrire ailleurs. C'est un des taux les élevés de France. En revanche, les entrées de néo-bacheliers représentent 15,1% des étudiants de 1<sup>ère</sup> année en Picardie, ce qui est dans la moyenne des régions. Cette mobilité est variable selon les territoires : 87,5% des nouveaux bacheliers de l'Amiénois poursuivent leurs études dans leur secteur d'habitation. Mais seuls 29,7% des jeunes de Beauvais restent étudier dans le Beauvaisis et ce taux est au mieux de 25% pour les autres zones de la région.

### Le chiffre du mois

**470.** C'est le nombre de postes ouverts en Picardie au titre de 2017 pour le concours de professeur des écoles de l'enseignement public. Cela représente 3,4% des places offertes au plan national et 4,3% des effectifs en activité en Picardie. Seuls 923 candidats étaient présents, si bien que le taux d'admis dépasse les 50% (50,9%) alors qu'il est de 34,4% dans le pays. Cela montre le manque d'attractivité de cette profession et, surtout, la grande différence de niveau de recrutement selon les académies. Amiens est celle où, après Versailles et Créteil, il est le moins difficile de devenir enseignant, vu le faible nombre de candidats. Du coup, pour pourvoir l'ensemble des postes proposés dans la région, le seuil d'admission y est de 10 sur 20 alors qu'il est de plus de 13/20 à Rennes ou Clermont-Ferrand.

## Emploi : la Picardie décroche

*Même quand le contexte est favorable, la région reste à la peine*

L'absorption de la Picardie par le Nord-Pas-de-Calais masque son décrochage économique. Ainsi, en 2017, alors que l'emploi salarié du privé (hors agriculture et particuliers employeurs) a connu une croissance très favorable au plan national (+1,7%), notre région n'a gagné que 0,6% d'effectifs en plus sur cette période. Un rythme trois fois mois élevé que la moyenne française ! Et le Nord-Pas-de-Calais n'a pas l'effet d'entraînement que promettaient les adeptes de la fusion puisque celui-ci peine aussi à relancer son activité, la croissance de ses salariés étant limitée à 0,9% en 2017.

Cela situe la Picardie au dernier rang des régions de métropole, avec la Haute-Normandie, la Lorraine et le Limousin. Par département, l'emploi augmente dans la Somme (+1,0%) et l'Oise (+0,7%), mais recule dans l'Aisne (-0,2%). Cinq des 13 zones d'emploi ont connu une baisse ou, au mieux, une stagnation du nombre de leurs salariés. Ce sont celles du Vimeu (+0,1%), de Château-Thierry (-0,3%), de Péronne (-1,5%), de Soissons (-2,0%) et de Tergnier (-2,9%). Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les zones d'Abbeville (+2,0%), Amiens (+1,2%) et Compiègne (+1,1%).

Ces chiffres confirment les tendances observées entre 2000 et 2008 : non seulement, les crises économiques sont plus durement ressenties en Picardie qu'ailleurs, mais les périodes de reprise sont aussi plus longues à se dessiner et moins propices à l'emploi. A cela deux raisons principales : la première, souvent évoquée dans les médias, la structure moins favorable du tissu économique, avec une industrie encore présente, et la seconde, habituellement tue, la frilosité et le manque de dynamisme du patronat dont les dispositifs d'aide aux entreprises sont peu performants et rongés par des guerres d'intérêts personnels au détriment de la région et ses habitants !

### Des pharmaciens rares aux revenus confortables

Début 2016, on comptait 1916 pharmaciens en Picardie, soit une densité de 99 professionnels pour 100.000 habitants. C'est un taux faible comparé à celui de la France (113). Seule la Somme (118) est au-dessus de cette moyenne nationale, tandis que l'Aisne et l'Oise ont des densités parmi les moins élevées en France (respectivement 93 et 90), les situant au 86<sup>ème</sup> et 93<sup>ème</sup> rangs des départements du pays.

Mais cette pénurie fait le bonheur des pharmaciens d'officine (non salariés), à défaut de la population picarde. En effet, ceux-ci ont un revenu moyen supérieur de 15% à la moyenne nationale dans la Somme et de 25% dans l'Aisne ! Les pharmaciens picards sont donc parmi ceux qui gagnent le mieux leur vie au sein de la profession. Cette situation est similaire à celle des dentistes qui, très rares eux aussi en Picardie, sont ceux qui ont le meilleur revenu moyen de France.

Par conséquent, il ne faut trop compter sur eux pour inciter à développer la concurrence, un phénomène qui rappelle celui des hôteliers de la région, peu enclin également à favoriser l'ouverture de nouveaux établissements.

## Faiblesse des dépenses de la région pour l'éducation

L'éducation, que ce soit pour la formation initiale ou continue, est le premier poste budgétaire des régions. Elle représentait en moyenne en 2015, 43% de leurs dépenses totales, soit environ 10 milliards d'euros. Cependant, malgré les retards énormes de la matière, le conseil régional de Picardie n'y consacrait que 38,6% de son budget, le plus faible taux de métropole en dehors de la Corse (16,6%). C'est dire les insuffisances de l'équipe PS-PCF-Verts qui dirigeait alors la collectivité.

Ce faible engagement concerne aussi bien la formation initiale (22,1% du budget total), pour une moyenne nationale de 25% et un rang de 20<sup>ème</sup> sur les 22 régions de métropole, que la formation continue (16,5%) pour une part de 18% au plan national situant à la Picardie à la 19<sup>ème</sup> place.

Pendant 6 ans, M Gewerc a fait croire que ce sujet était sa priorité. L'heure du bilan montre qu'il n'en est rien. Au contraire, il a contribué à agrandir le retard de la Picardie, comme sa politique a fait baisser le nombre d'apprentis malgré 100 millions d'euros versés aux entreprises et leurs représentants.

Naturellement, pas question d'en parler puisqu'on n'impose la nécessité de faire une évaluation qu'aux salariés, pas à leurs dirigeants ou aux médias !



## Deux tiers de naissances hors mariages

En 2017, 21813 bébés sont nés en Picardie, 51,6% étant de sexe masculin. 66% de ces nouveau-nés ont des parents qui ne sont pas mariés. Au plan national, cette part est de 60%. Elle est particulièrement élevée dans l'Aisne (72%) et dans la Somme (70%), l'Oise étant au niveau de la moyenne nationale. Cela résulte du fait que, comme d'autres formes d'unions offrent les mêmes droits, le mariage apparaît souvent une institution dépassée pour de nombreux jeunes.

## Davantage de seniors travaillent

*Cette hausse s'accompagne d'une augmentation des emplois précaires et à temps partiel*

En 10 ans, de 2006 à 2015, le taux des Picards ayant un emploi entre 50 et 64 ans a augmenté de 4,2 points, atteignant 54,4 % en 2015, soit 35900 personnes en plus sur la période, alors que, dans le même temps, cette part pour l'ensemble des travailleurs reculait de 1,8 points dans la région (39,1 % en 2015 en rapportant le total des emplois à la totalité de la population).

Ce taux régional des seniors travaillant reste toutefois inférieur à celui national, tant en niveau (58,2%) qu'en évolution (+6 points). Cela s'explique par le chômage plus fort en Picardie, qui touche particulièrement cette catégorie de population.

Dans la région comme dans le pays, cette progression est surtout le fait des personnes de 55 ans et plus. Ainsi, le taux d'emploi des Picards ayant entre 55 et 59 ans est passé de 49,8 % à 64,2 % en 10 ans, celui des 60-64 ans de 10,7 % à 19,0 %. Il faut y voir l'impact des diverses réformes des retraites, de la fin des dispositifs de cessation anticipée d'activité à l'allongement des durées de cotisation.

La hausse de l'emploi des seniors a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes. Leur taux d'emploi entre 50 et 64 ans a progressé de 8,6 points pour atteindre 50,9 % en 2015 alors que celui des hommes n'a gagné que 3,7 points pour parvenir à 58,1 %. Cette différence s'explique certes par une hausse rapide de l'emploi des femmes dans les tranches d'âge 55-59 ans (+15,3 points) et 60-64 ans (+8,4 points) mais aussi entre 50 et 54 ans (+6,2 points), là où ce taux stagne chez les hommes. Ces écarts d'évolution sont la conséquence des fortes inégalités devant la retraite, en raison, notamment, de la difficulté pour les femmes à pouvoir bénéficier d'une carrière complète.

Le taux d'emploi des seniors s'est accru de 2006 à 2015 dans l'ensemble des départements picards. Pour la tranche des 50-64 ans, il était de 51,8 % dans l'Aisne (+3,8 points en 10 ans), 53,5 % dans la Somme (+4,8 points) et 56,8 % (+4,1 points). Et la hausse est aussi plus marquée pour les personnes de 55 ans et plus, avec, respectivement, +7,8 points, +6,8 points et +8,1 points.

Mais ce développement de l'emploi des seniors s'accompagne de conditions de travail également plus difficiles. Le temps partiel y est plus répandu. Alors que 16,2 % des travailleurs ont, en Picardie, un temps de travail réduit ; ce taux atteint 25,8 % au-delà de 60 ans et s'accroît avec l'âge. Il est comparable à celui des 20-24 ans (25,8%), laissant à penser que la précarité des conditions de travail (temps partiel mais aussi davantage de CDD) des débuts de vie professionnelle se retrouve également en fin de carrière. Ainsi, 36,5 % des femmes en emploi et 14,9 % des hommes sont à temps partiel entre 60 et 64 ans, alors que ces parts sont de 26,4 % et 7,1 % tous âges confondus. Et 7,1 % des 55-64 ans sont en contrats précaires (CDD, emplois aidés, intérim).

Taux d'emploi par âge en Picardie

